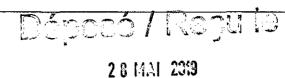




Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





cu greffe du tr**Greffe**il de l'entreprise

N° d'entreprise : 0723 790 244

Dénomination

(en entier): Bischoffsheimlaan Tenant

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue du Port 86C, boite 204, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Reprise d'engagements en application de l'article 60 du Code des Sociétés

Extraits du procès-verbal de la réunion du collège de gestion du 26 avril 2019

1. Le Collège décide que, conformément à l'article 60 du Code des sociétés, Bischoffsheimlaan Tenant SPRL reprend tous les engagements souscrits au nom de Bischoffsheimlaan Tenant SPRL en formation par WeWork Belgium SPRL, dont le siège social est situé à B-1000 Bruxelles, avenue du Port 86 C boite 204 (RPM Bruxelles numéro d'entreprise 0707.629.054), en vertu du contrat de bail signé le 22 mars 2019 avec Belalan Bischoffsheim Leasehold SA et portant sur l'immeuble de bureaux dénommé "Spectrum" situé à B-1000 Bruxelles, Bischoffsheimlaan 12-21 (le « Contrat de Bail »). Par conséquent, WeWork Belgium SPRL est intégralement déchargée de toute obligation découlant du Contrat de Bail et tous les engagements souscrits en vertu du Contrat de Bail sont réputés avoir été contractés par Bischoffsheimlaan Tenant SPRL, dès l'origine.

2. Le Collège décide de donner mandat à Pierre-Axel Chabot, Catherine Matton, Kar Yan Wan et à tout autre avocat du cabinet CMS De Backer, dont les bureaux sont situés à B-1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 178, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge. A cette fin, le mandataire pourra au nom de Bischoffsheimlaan Tenant SPRL, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Catherine Matton Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).